

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 61 (1981)
Heft: 4

Artikel: Les relations franco-suissees et les industries suisses en France : situation plus difficile pour les entreprises, mais 19 milliards de francs français d'excédent en faveur de la France
Autor: Chambre de commerce suisse en France
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations franco-suissees et les industries suisses en France

*Situation plus difficile pour les entreprises,
mais 19 milliards de francs français d'excédent en faveur
de la France*

Notre aperçu annuel des relations franco-suissees et de l'activité des industries suisses en France révèle les principales caractéristiques que voici :

- Aussi bien sur le plan des relations bilatérales que dans les entreprises industrielles suisses établies en France, l'année 1981 s'achève dans l'incertitude. Au vu des changements survenus et à venir, 1982 demandera de part et d'autre un effort supplémentaire de compréhension et d'explication, si l'on veut éviter des blocages préjudiciables aux deux parties.
- La présence humaine des Suissees en France demeure à peu près stable, avec une croissance très faible à long terme ; la présence des Français en Suisse accuse, elle, une diminution à long terme, contrebalancée par une augmentation notable des effectifs frontaliers français travaillant en Suisse.
- Les échanges commerciaux bilatéraux se soldent à nouveau par un très fort excédent au profit de la France : la Suisse demeure de loin le principal fournisseur de devises commerciales de la France.
- Bien que touchées par la baisse générale de la conjoncture française, les sociétés industrielles suisses en activité en France conservent dans l'ensemble leurs effectifs (certaines difficilement) et réalisent une nouvelle et substantielle progression en matière d'exportations vers les marchés extérieurs.
- Les devises gagnées par la France au titre de l'excédent commercial franco-suisse, des salaires rapatriés par les frontaliers français employés en Suisse et des exportations des entreprises industrielles suisses en France se montent à plus de dix-neuf milliards de francs français, soit plus du double du déficit attendu dans les échanges franco-japonais. Quant aux capitaux empruntés par la France sur le marché suisse, leur contre-valeur de plus de six milliards de francs français à fin octobre 1981 constitue un record.
- Si en apparence ces données sont de bon augure, elles recouvrent des réalités économiques fort différentes. Notre étude, basée sur des sondages auprès d'un choix représentatif d'entreprises et auprès des administrations compétentes, cerne de plus près certaines de ces réalités. D'une manière générale, l'exercice 1981 n'aura pas apporté d'amélioration des résultats, l'affaiblissement marqué du franc français ayant, au surplus, aggravé les conditions d'approvisionnement des sociétés industrielles suisses en France.

La présence humaine

A la base des relations franco-suissees il y a avant tout des échanges humains, représentés par des liens personnels existant depuis de nombreuses années, voire depuis des générations. Il est impossible d'en dresser l'inventaire détaillé et les données statistiques n'en fournissent qu'un faible reflet. Rappelons cependant que parmi les communautés suisses de l'étranger, celle de

France est de loin la plus nombreuse. Le dernier recensement effectué par les services consulaires a dénombré 92 810 Suissees résidant en France, chiffre qui représente une augmentation de 543 personnes par rapport à 1977 et de 1525 par rapport à 1971. Mais, alors que la part des Suissees qui ne sont pas doubles-nationaux a diminué en dix ans de 31 441 à 25 054, en raison notamment du blocage de l'immigration intervenu en 1974, les doubles-nationaux pour leur part ont vu leur effectif augmenter de plus de

50 %. Quant aux Français résidant en Suisse, leur colonie ne compte plus aujourd'hui que 45 000 personnes environ, après avoir atteint 51 396 personnes en 1971. Bien que, depuis quelques années, il soit plus facile pour un étranger d'obtenir les autorisations de séjour et de travail en Suisse qu'en France, il est permis de penser que cet affaiblissement de la communauté française en Suisse – particulièrement sensible à Genève – soit le fait des restrictions suisses en matière d'emploi des étrangers.

Main-d'œuvre frontalière employée en Suisse

Effectifs recensés fin août de chaque année		
	Total général	Dont Français
1974	110 809	48 296
1975	99 373 (- 11,5 %)	43 191 (- 11,8 %)
1976	85 184 (- 16,7 %)	36 431 (- 18,6 %)
1977	83 097 (- 2,5 %)	35 322 (- 3,1 %)
1978	89 440 (+ 7,6 %)	37 451 (+ 6,0 %)
1979	91 852 (+ 2,7 %)	39 307 (+ 5,0 %)
1980	100 404 (+ 9,3 %)	42 036 (+ 6,9 %)
1981	108 988 (+ 8,5 %)	47 883 (+ 13,9 %)

Une autre donnée de l'interpénétration humaine entre la France et la Suisse est constituée par la main-d'œuvre frontalière française occupée en Suisse. Il est intéressant d'observer à ce sujet, parallèlement à l'aggravation de la situation de l'emploi en France, une augmentation sensible de l'effectif des travailleurs frontaliers employés en Suisse.

Ces chiffres révèlent pour 1981 un accroissement nettement plus marqué de l'effectif des travailleurs frontaliers français que du total général de la main-d'œuvre frontalière employée en Suisse. A un peu plus que 400 unités près, l'emploi des frontaliers français par l'économie suisse a retrouvé son niveau de 1974. On ne peut que se féliciter de cet apport réel que fournit la Suisse à l'emploi français. Il est toutefois difficile de prévoir ce que sera l'évolution dans ce domaine en 1982. D'après les indices relevés par les instituts suisses d'observation conjoncturelle, l'emploi pourrait rester stable au cours des prochains mois, avec toutefois une tendance sectorielle à la baisse. Rien, cependant, n'indique que cette dernière affecterait particulièrement la main-d'œuvre frontalière. Aussi est-il permis de penser que le niveau de l'effectif ne variera pas beaucoup.

Dans le mouvement des naturalisations de citoyens suisses par la France, le ralentissement que nous pensions pouvoir déceler à travers les chiffres relatifs aux années 1978, 1979 et au premier semestre 1980 ne s'est pas confirmé. En effet, les données pour l'année 1980 en entier traduisent à nouveau un accroissement sensible des naturalisations par déclaration acquisitive alors que la baisse des naturalisations par décret, bien que persistante depuis 1977, ne semble pas suffisante pour être assimilable à un mouvement significatif.

Pour la première fois, nous complétons notre tableau par les naturalisations de citoyens français par les auto-

rités suisses (communes). On constatera à la lecture et à la comparaison de ces chiffres que le nombre des naturalisations de Français par la Suisse est fortement supérieur à celui des naturalisations de Suisses par la France. En effet, du 1^{er} janvier 1973 au 31 décembre 1980, 3 711 citoyens suisses ont accédé à la nationalité française, alors que 5 888 citoyens français ont acquis la nationalité suisse. Le rapport entre ces deux chiffres est inversement proportionnel à l'effectif des communautés respectives des émigrés installés dans le pays voisin.

douze mois de 1980. Selon les statistiques françaises du commerce extérieur, les échanges commerciaux franco-suisses pendant les neuf premiers mois de l'année 1981 ont engendré un excédent en faveur de la France de 7,263 milliards de francs français (en augmentation de 500 millions par rapport à la période correspondante de 1980). Extrapolé sur l'année entière, cet excédent approche pour la première fois la somme de dix milliards de francs français. En raison de la variation des cours de change, les statistiques suisses ne présentent pas exactement la même physionomie : alors que la France fait état d'une augmentation de 8,2 % de ses exportations vers la Suisse, la Suisse, pour sa part, n'a constaté qu'une croissance de 5,2 % de ses importations en provenance de France ; à l'inverse, la Suisse fait état d'une croissance de ses exportations vers la France de 12,7 %, augmentation que la France chiffre à 9 %.

Il convient de noter qu'en dépit de l'allourdissement du franc suisse, les exportations suisses vers la France ont augmenté plus substantiellement que le total général des exportations suisses (+8,8 %). Pour ce qui est de la France, ses exportations vers la Suisse ont augmenté dans des proportions

Nombre des naturalisations

	Suisse devenant Français		Français devenant Suisses
	Par décret	Par déclaration acquisitive	
1973	86	37	654
1974	76	267	775
1975	101	368	750
1976	148	390	821
1977	155	421	795
1978	110	460	620
1979	102	425	746
1980	89	476	727
1981 (1 ^{er} semestre)	48	n.d.	n.d.

Les échanges commerciaux.

Les échanges commerciaux franco-suisses ont poursuivi leur croissance globale dans les deux sens. L'excédent de devises obtenu par la France demeure de très loin le solde actif le plus important que celle-ci réalise avec l'un de ses partenaires étrangers. Pour les neuf premiers mois de l'année 1981, le taux de couverture des importations françaises en provenance de Suisse (calculé par le Centre français du commerce extérieur) ressortait à 172,1 % contre 173,4 % pour les

beaucoup moins fortes que les exportations toutes destinations réunies (+ 14,6 %).

En ce qui concerne plus particulièrement le commerce extérieur suisse, nous avons signalé dans notre dernière étude la dégradation relativement rapide des termes de l'échange (rapport entre prix unitaires d'importation et d'exportation). Cette évolution, mesurée en francs suisses, s'est poursuivie et aggravée. Le prix moyen de la tonne de marchandises importée en Suisse est passé de 1426 FS en 1979

à 1702 FS en 1980 (+ 19,3 %), cependant que le prix moyen obtenu à l'exportation est passé de 8900 à 9604 FS (+ 8 %). Cette détérioration est plus visible encore si l'on étend la comparaison sur un laps de temps plus long. Ainsi, par rapport à 1972 (dernière année avant la grande crise pétrolière), les prix d'exportation suisses à la tonne avaient subi une augmentation de 17 %, les prix d'importation de 84 %.

Les industries à capitaux suisses installées en France ont fortement contribué, comme par le passé, à l'effort d'exportation poursuivi par les autorités de leur pays d'accueil, indépendamment d'ailleurs des changements politiques. Comme par le passé, nos chiffres sont basés sur une enquête par sondages et portent sur un choix de sociétés particulièrement représentatives. Mais, pour des raisons techniques, ces données ne sauraient être comparées d'une année sur l'autre. En effet, nous avons encore une fois éliminé systématiquement les informations vagues ou incertaines, pour ne retenir que les chiffres effectivement obtenus de première main. Par conséquent, la réalité de l'exportation suisse à partir de la France est très certainement supérieure à nos données. Cette remarque faite, voici les chiffres.

Exportations des sociétés industrielles suisses en France (1981)

	En millions de FF
Bâtiment et travaux publics (ciments, ascenseurs, chauffage, climatisation)	135
Alimentation (produits, spécialités, restauration collective)	1 480
Machines et métallurgie (métaux NF, équipements industriels) .	1 165
Chimie et produits pharmaceutiques	1 530
Installations et équipements électriques	796
Chaussures	50
ENSEMBLE	5 156

La présence industrielle suisse en France, qui représente environ 80 000 emplois, a engendré une fois de plus un courant d'exportation substantiel. Contrairement à une opinion encore trop généralement admise en France, cette présence étrangère n'est pas ruineuse en termes monétaires ni préjudiciable à l'emploi. Nos chiffres le prouvent à l'évidence : les échanges franco-suisses, dans l'acception large du terme (commerce bilatéral et exportations à partir des sociétés industrielles suisses en France), auront produit, en 1981, un solde de devises d'au moins quinze milliards de francs français. Si l'on y ajoute les quatre

milliards rapatriés par les frontaliers français travaillant en Suisse et les devises prêtées par le système bancaire suisse à des collectivités et entreprises françaises (2 175,75 millions de FS à fin octobre 1981), soit plus de six milliards de francs français, l'apport fourni par la Suisse à l'économie française est supérieur au double du déficit français vis-à-vis du Japon et dépasse le total des exportations agricoles françaises. Face à cette réalité, il faut regretter que le projet de « reconquête du marché intérieur », cher au gouvernement français ait pu donner lieu à de nombreuses interprétations erronées tendant à accrédi ter l'idée d'une « nuisance étrangère ».

Présence industrielle

Toutes les entreprises industrielles suisses en France ont plus ou moins souffert de la dégradation générale de la conjoncture, comme de l'affaiblissement du franc français, qui a aggravé les conditions d'approvisionnement en produits et semi-produits d'origine suisse entrant dans les fabrications françaises. Mais la situation est différente d'un secteur à l'autre : globalement, les articles de consommation courante ont généralement bénéficié

productivité améliorée et d'économies de combustibles maintient le niveau des investissements à un niveau élevé. De leur côté, les industries du second œuvre ressentent les mêmes symptômes de dépérissement du climat économique : baisse des investissements dans les travaux neufs en matière de chauffage, climatisation et ascenseurs, mais lent démarrage des travaux pour économies d'énergie. Dans le secteur de la maintenance, le courant d'affaires demeure suffisant. Les effectifs restent constants, avec une légère tendance au resserrement. Alors que, dans le secteur du ciment, le niveau des prix internationaux n'encourage pas les exportations, dans celui des industries du second œuvre, des progrès sensibles sont signalés sur les marchés extérieurs.

b) L'industrie alimentaire signale une progression modérée, mais inférieure au taux d'inflation. Les spécialités pour nourrissons bénéficient toujours d'une bonne demande. Les produits surgelés se maintiennent à un bon rythme de croissance. A l'opposé, on observe une diminution en volume des ventes de café soluble ; ce produit est apparemment très fortement concurrencé par le café naturel, ce que tend à prouver la vogue actuelle, des machines à café (il s'en écoule près de deux millions par année en France). Une bonne croissance a marqué l'année 1981 dans le secteur de la restauration collective : les budgets ont été tenus, et les marchés extérieurs, à l'exception de l'Italie, ont été marqués par une demande soutenue. Dans l'ensemble de la branche alimentaire, les investissements demeurent importants et les effectifs constants.

c) Dans le secteur machines et métallurgie, la situation a évolué d'une manière très contrastée d'une société à l'autre. Avec des prix en chute libre, l'aluminium a connu une mauvaise année. Grâce à sa structure fortement diversifiée, la société suisse la plus en vue dans ce secteur a pu maintenir son chiffre d'affaires qui, toutefois, est en diminution en termes réels. Les investissements sont en hausse et les effectifs en légère diminution. Fortement déprimée, également, la branche de la machine textile et des appareils de programmation pour machines textiles. Les pertes de chiffre d'affaires sont substantielles et on nous signale des réductions de durée du travail, voire des réductions de personnel. Pour 1982, les perspectives semblent bien meilleures, grâce notamment aux marchés d'exportation. Dans le secteur des biens d'investissement, des installations et appareils de minoterie et d'ensilage, des machines à fabriquer le chocolat, des transporteurs à chaîne, on signale des résultats en hausse et de bons carnets de com-

d'une demande suffisante, voire soutenue, surtout au cours des derniers mois de l'année, alors que les biens d'équipement évoluaient dans un marché plus morose et indécis.

a) Dans les activités liées au bâtiment, il convient de signaler d'abord que les marges des cimentiers se sont un peu améliorées, malgré la baisse en tonnage de la demande. La construction immobilière est en diminution et la réduction du programme nucléaire ainsi que l'achèvement du programme autoroutier font sentir leurs effets sur la demande. Les effectifs demeurent inchangés, mais il n'y a pas de nouvelle embauche. La recherche d'une



Le nouveau distancemètre à infrarouge Wild Distomat DI 20.

mandes. Plus maussade, en revanche, est la marche des affaires dans les domaines de la machine à couler sous pression et des machines à denrées fourragères. Enfin, la branche des moyens de propulsion navale, de pompage, de production de vapeur, de traitement et de liquéfaction de gaz est handicapée par le freinage des investissements et par le ralentissement décidé par les autorités dans le secteur des centrales nucléaires. Grâce aux efforts déployés en matière d'exportation, les effectifs demeurent stables.

d) **Les industries chimiques et pharmaceutiques** ont connu un début d'année difficile dans le secteur des colorants. La tendance est plus favorable en fin d'année mais paraît incertaine quant à sa durée. L'augmentation des dépôts de bilan dans l'industrie textile est devenue préoccupante pour les fabricants de colorants. Le secteur

des pigments souffre de la morosité du marché automobile. Les ventes de matières plastiques ont été médiocres pendant toute l'année. A l'opposé, l'évolution des marchés pharmaceutiques semble nettement meilleure, bien que ce secteur souffre de la compression artificielle des marges et de la baisse du franc français, qui renchérit les substances actives importées de Suisse. L'agrochimie a connu une bonne année et semble avoir été le marché le plus porteur. On ne sait pas encore, à l'heure qu'il est, si le régime des marges bloquées sera maintenu. Quant au secteur des produits pour parfumerie et cosmétique et des arômes alimentaires, il a connu une bonne année dans l'ensemble, après les résultats médiocres obtenus en 1980. Mais, si les chiffres d'affaires sont en hausse, l'augmentation des coûts n'a pas été absorbée, et, par conséquent, les résultats s'affaiblissent. En général, la clien-

tèle des parfumeurs et des cosméticiens avait moins de projets qu'en 1980 et les nouvelles créations sur le marché ont été nettement moins nombreuses.

e) **L'industrie des installations et équipement électriques** a connu une année satisfaisante dans l'ensemble même si la progression réjouissante des chiffres d'affaires ne s'est pas répercutée sur les bénéfices. Les effectifs sont stables, voire en légère augmentation, et les investissements demeurent élevés. Certains de nos membres nous signalent une progression soutenue des commandes à l'exportation, alors que la demande française reste dans l'expectative. L'année 1982 pourrait être meilleure, pensent les professionnels, à condition que les velléités de reprise de la consommation observées fin 1981 se concrétisent.

f) **L'industrie de la chaussure** a connu une année difficile, reflet de la conjoncture économique et sociale du pays. La demande a été en diminution relativement forte dans la chaussure pour homme, moins marquée dans la chaussure pour dames. L'investissement suisse dans cette branche reste substantiel aussi bien dans la commercialisation que dans la production. Quant aux effectifs, on ne signale pas de changements. Certaines qualifications sont toujours demandées ; c'est le cas notamment, dans le « haut de gamme » de la profession.

L'année 1981 a été plus sombre que 1979. Les sociétés industrielles suisses en activité en France connaissent le même sort que les entreprises françaises. L'affaiblissement de la conjoncture française a cependant été heureusement contrebalancé dans bien des cas par des commandes d'exportation, auxquelles les réseaux internationaux des maisons mères en Suisse ont efficacement contribué. Cette forme de coopération - invisible du dehors - constitue une donnée réelle dont on aurait tort de ne pas tenir suffisamment compte au moment où l'on s'apprête à donner un contenu au principe de la « reconquête du marché intérieur ». A propos de cette donnée nouvelle de la politique économique française, il n'est pas inutile de rappeler qu'à l'occasion de la visite à Paris du chef du Département fédéral des affaires étrangères, M. Aubert, en novembre dernier, les autorités françaises ont donné l'assurance formelle qu'il n'était pas question pour elles de mettre en œuvre une politique protectionniste dont souffriraient les partenaires suisses. Acceptons-en l'augure.